



HAL
open science

Des usages ordinaires du "modèle français" dans le cas de l'affaire Kessous : entre normes, conflits et justifications

Matthieu Mazzega

► **To cite this version:**

Matthieu Mazzega. Des usages ordinaires du "modèle français" dans le cas de l'affaire Kessous : entre normes, conflits et justifications. *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 2012, 3 (1), pp.51-66. halshs-00703555

HAL Id: halshs-00703555

<https://shs.hal.science/halshs-00703555>

Submitted on 5 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DES USAGES ORDINAIRES DU « MODÈLE FRANÇAIS »
DANS LE CAS DE L’AFFAIRE KESSOUS : ENTRE
NORMES, CONFLITS ET JUSTIFICATIONS**

Matthieu Mazzega

Laboratoire PACTE, Université de Grenoble/IEP de Grenoble

La question du racisme représente un sujet sensible à plusieurs niveaux de la société et ce tant dans une dimension collective qu’individuelle. Si les controverses politiques et académiques liées de près ou de loin à cette question ont été fréquemment abordées par les recherches en sciences sociales, les conflits et enjeux ordinaires qui se nouent également dans ce domaine restent peu étudiés. Pourtant, au niveau inter-individuel, les discussions touchant à cette question s’avèrent particulièrement intéressantes pour mettre en lumière les normes, registres et répertoires utilisées par les individus ordinaires pour « parler le racisme ». Plus encore, de par le contexte actuel autour de ces questions, les discussions touchant la question du racisme semblent de plus en plus fréquentes du fait que cette dernière tend à s’imbriquer dans de plus en plus de phénomènes (discrimination, ségrégation, migration) ou domaines (emploi, logement, éducation...). Cette fragmentation de l’espace du racisme (Wieviorka 1998), c’est-à-dire sa tendance contemporaine à s’imbriquer dans tout un ensemble de phénomènes ou registres autres qui, *a priori*, ne semblait pas relever exclusivement du racisme, rend de plus en plus nécessaire l’analyse des façons dont les individus ordinaires se saisissent de ces questions et plus loin de comprendre la « construction sociale du racisme » (Balibar 2005) au

niveau ordinaire. En prenant en compte cette tension inter-individuelle incarnée par la question du racisme et la multiplication des lieux ou sujets où celle-ci intervient, notre postulat de départ consiste à poser que les individus ordinaires faisant face à ce type de situation adoptent une posture antiraciste individuelle visant à la fois à réduire la tension inhérente à ces situations tout en exprimant des interprétations « acceptables » et cohérentes du phénomène. Notre approche relevant de la sociologie, et du courant dit « pragmatique » qui s’y rapporte¹, nous poserons que cet antiracisme ordinaire se construit à partir d’arguments puisant dans des répertoires moraux et symboliques collectivement admis. A partir de là, l’analyse revient alors à identifier quels registres d’arguments et/ou références sont jugées légitimes (ou non) pour discuter, critiquer et/ou s’opposer au racisme et plus loin chercher à comprendre selon quelles modalités ces différents registres peuvent entrer en conflit. Dans le cadre de cet article, nous concentrerons notre analyse sur un objet particulièrement présent dans les argumentations ordinaires sur le racisme, à savoir la référence à un soi-disant « modèle français ». Dès lors, en observant un espace social particulier, celui des commentaires d’internautes, nous nous proposons de comprendre à la fois les contenus d’une telle référence mais également les fonctions de celle-ci au niveau de la construction et de la légitimité des points de vues et de leurs critiques.

1. L’affaire Kessous : une épreuve typique

Focaliser sur l’antiracisme à partir de son élaboration et de sa construction au fil des situations ordinaires est en premier lieu problématique dans une dimension empirique. En effet, les techniques d’entretiens classiques et la

¹Par sociologie « pragmatique », nous entendons principalement les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot autour des régimes de justifications (1991) et plus loin la sociologie phénoménologique d’Alfred Schütz (1966).

traditionnelle relation enquêteur-enquêté sont opérationnelles pour mettre en lumière les répertoires utilisés dans la rhétorique antiraciste ordinaire (Lamont 2002) et ce bien que la tension autour de la « question du racisme » puisse produire certains obstacles. Toutefois, repérer et isoler de telles constructions lorsqu'elles sont élaborées et exprimées dans le flux de vie ordinaire, entendu comme un « continuum de typifications » (Berger & Luckmann 1986 : 50), s'avère nettement plus complexe. Plus encore, si nous revenons à la dimension symbolique et « risquée » de la question du racisme, les situations propices à l'expression de postures antiracistes sont d'autant plus complexes à observer qu'elles possèdent un coût important pour l'individu qui y participe. D'ailleurs, dans une dimension ordinaire, les discussions autour de cette question, de par leur caractère risqué pour l'« ordre public », sont très souvent marquées par divers processus d'évitements (Goffman 1974 : 56) et ce dans de nombreux contextes nationaux (Eliasoph 1999 ; Van Djick 1992). Afin de confronter notre objet théorique à la réalité sociale, nous avons donc choisi de nous intéresser à un terrain particulier, celui des commentaires d'internautes. En prenant en compte les spécificités de la « parole sur internet » pour bâtir une méthodologie adéquate « ancrée » sur ce terrain, le détour par cet espace particulier de discussion permet de pallier certains obstacles propre à notre objet dans les relations sociales « réelles » et ainsi de pouvoir observer, de manière plus systématique et récurrente, les mécanismes et contenus types de l'antiracisme ordinaire.

En septembre 2009, Mustapha Kessous, journaliste au Monde, publie un article, simultanément en version papier et sur le site internet du quotidien, intitulé « Moi, Mustapha Kessous, journaliste au Monde et victime du

racisme »². Sous forme de témoignage, l'auteur y décrit diverses situations où, de manière implicite ou non, ses interlocuteurs ont eu des réactions discriminantes, voire racistes, à son égard. Ainsi, de l'insulte basique « j'aime pas les arabes » aux stéréotypes liés à sa profession « Un mustapha se fait passer pour un journaliste du monde » en passant par des discriminations, voilées ou non, sur de nombreux domaines (logement, loisirs, police,..), l'article passe en revue la multitude de situations et d'acteurs où, selon l'auteur, le phénomène du « racisme » a pu se manifester. Sur la version internet du journal, cet article a connu un important succès, suscitant un « buzz » sur la toile au point d'ailleurs d'être repris sur un nombre très important de sites, associatifs notamment, touchant de près ou de loin la question du racisme et de l'antiracisme. Sur le site original, qui met en place un système de réactions pour les internautes membres du site, l'article a suscité plus de 400 contributions en moins de 48 heures. Pour reprendre le vocabulaire de la sociologie pragmatique, cet article et les réactions d'internautes incarnent une forme sociale particulière, celle de l'« affaire » (Boltanski 1990 : 255) mettant typiquement en jeu une victime, son ou ses agresseurs et une « cause ». Cette forme sociale de l'« affaire » est ainsi propice à l'exploration des « épreuves de justification » qu'elle implique, c'est-à-dire aux façons dont les individus vont puiser dans les registres et principes généraux pour construire, légitimer et/ou critiquer leurs différents points de vue. Concernant plus spécifiquement notre problématique de recherche, l'article s'avère d'abord intéressant par la forme que prend le corpus : l'auteur ne faisant pas, ou peu, référence explicitement à une cause ou à des références générales pour interpréter ses différentes expériences. Dès lors, la « montée en généralité » (Boltanski

² http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/09/23/ca-fait-bien-longtemps-que-je-ne-prononce-plus-mon-prenom-quand-je-me-presente-au-telephone_1244095_3224.html

1990) et plus loin les disputes au sujet de la « bonne » interprétation de l'affaire sont entièrement laissées aux commentateurs. Pour conclure sur ce premier point, nous poserons que l'affaire en présence s'apparente bien à une situation d'interactions à la fois risquée – bien que les conditions de sanction sur internet sont nettement moins importantes, l'individu risquant uniquement la non-publication de son message – et favorisant l'expression d'un grand nombre de points de vue sur la question du racisme ou de l'antiracisme.

2. Le recours au « modèle républicain » comme posture antiraciste ordinaire : entre unité de forme et diversité des sens

Dans cet article, nous nous concentrerons sur un élément particulièrement fréquent dans les commentaires observés (il apparaît dans plus de la moitié des contributions exploitables) : la référence, explicite ou non, à un modèle français. Celle-ci se décline en effet à travers de multiples constructions discursives présentes dans le corpus, telles que « la France républicaine », « La France laïque », « la France pays des droits de l'homme », « notre France », « la France synonyme de liberté, égalité et/ou fraternité ». Plus encore, nous avons pris en compte les commentaires mettant en avant de manière implicite la référence à un modèle français et dont les argumentations contiennent des références du type « En France... », « Ici... », « Dans ce pays... », etc. Pour généraliser ce type de références, nous poserons qu'elles supportent toute le fait que l'interprétation de l'affaire Kessous passe par la mise en avant d'un soi-disant « modèle français » en ce qui concerne la question du racisme et de ses manifestations. Ainsi, lorsque l'on prend en compte les commentaires situant leur argumentation dans ce cadre, notre corpus se compose de la moitié des commentaires liés à l'article de Kessous. Dans la suite de

l'article, nous caractériserons ces différentes références, implicites ou non, sous le terme générique de références au « modèle national ». Après avoir étudié chacun de ces commentaires, nous pouvons les regrouper en trois « camps » qui au niveau des répertoires et argumentations utilisés par leurs auteurs affichent chacun une certaine cohérence. Nous les présenterons successivement ici en décrivant spécifiquement leur interprétation de l'affaire, la représentation qui est faite du phénomène du racisme et parallèlement la signification donnée du modèle national qui sous-tendent leurs argumentations. En d'autres termes, il s'agira de déconstruire la montée en généralité effectuée par chacun de ces camps.

2.1 Le camp des « scandalisés » : modernité républicaine et racisme « archaïque »

Parmi l'ensemble des commentaires d'internautes, l'observation laisse apparaître un premier groupe de commentaires que nous nommerons par commodité le camp des « scandalisés ». Celui-ci se caractérise avant tout par la dénonciation de l'expérience vécue du journaliste en tant que « scandale ». En effet, si ce dernier terme apparaît régulièrement dans les contributions se rapportant à ce groupe, on note aussi l'expression de sentiments forts : « choqué », « effondré », « honte », « édifiant », « effrayant ». Au sein des interprétations données par ce camp, le récit donné par le journaliste prend donc la forme du « scandale » dans le sens d'« un fait public, troublant et contradictoire, qui met un obstacle à la croyance collective et sème par là même la dissension » (De Blic & Lemieux 2005 : 14). Si l'on creuse un peu plus l'analyse de la rhétorique utilisée par le groupe, on peut poser que pour ses membres, le racisme est avant tout défini comme pathologique au sens de Durkheim (1894), c'est-à-dire considéré comme anormal, voire comme un signe de « maladie »

– expressions revenant souvent dans le corpus –, au sein de la société française contemporaine. Les commentaires de ce camp peuvent alors être divisés en deux sous-groupes caractérisés par la dimension donnée à ce caractère pathologique du racisme : au sein de la société française ou, plus globalement, au sein de la « modernité ». Toutefois, l'argumentation générale de ce premier camp doit être comprise comme l'imbrication de ces deux axiomes. Le premier axe considère donc le racisme comme pathologique lorsque ce dernier se manifeste au sein de la société française. Pour comprendre ce type d'interprétation, il faut se pencher alors sur la signification et les définitions données au « modèle national ». Ainsi, par le biais de l'idée de « modèle national », souvent traduit ici via l'idée de « modèle républicain », les acteurs de ce groupe insistent sur le caractère égalitaire de la société française. Le tort subi par le journaliste, entendu comme manifestation du racisme, est avant tout compris comme un manque au principe d'égalité de traitement. Cette problématisation de l'affaire met en lumière la référence à un cadre républicain liée à un principe d'égalité des citoyens. Ce dernier terme est d'ailleurs très présent dans les différents commentaires. A ce niveau, la mise en forme du « scandale » se joue alors dans la dénonciation d'un racisme perçu comme producteur d'inégalités face à un modèle national assurant *a priori* un principe d'égalité. Le second type de montée en généralité, bâti sur l'idée de modernité, se présente dans la continuité du précédent même si certains commentaires semblent « sauter » cette étape. L'expérience discriminatoire relatée est ici comprise au travers d'une définition du racisme en termes de survivance ou encore de pulsion en opposition avec les caractéristiques de la société dite « moderne ». On trouve ici la conception « éthique et naturaliste » de l'antiracisme décrite par Taguieff comme « s'opposant dès lors au racisme comme la norme au fait, comme le devoir-être à l'être, comme le devoir-

faire au penchant spontané » (1988 : 76). Ces deux axes d'interprétation, modèle national et modernité, ne sont pas indépendants mais sont davantage imbriqués au sein des commentaires. La représentation du modèle national, incarné par l'idée d'égalité supportée par le principe républicain, est largement construite en termes d'évolution et de modernisme. De façon générale, si l'on suit les arguments produits, le modèle national est ici compris dans une dimension normative, active et moderne et les expériences décrites par le journaliste sont donc perçues elles comme des situations isolées et anomiques où ce même modèle n'a pas été respecté.

2.2 Le camp des « réalistes » : corruption de la classe politique et injustice généralisée

Le second groupe de commentaires est le plus représenté dans le corpus. Même si celui-ci exprime sa forte opposition au racisme, contrairement au premier, l'expérience décrite est généralement comprise comme « normale » – au sens de Durkheim – selon la manière dont les politiciens et plus généralement les « élites » bafouent l'idéal républicain. Nombre de contributions mettent en avant leurs « non-étonnement » ou encore le caractère « logique » des situations décrites par l'article. A l'étude des commentaires, on comprend ici que le modèle national est entendu comme un héritage historique français, de nombreuses références aux Lumières et/ou aux droits de l'homme en attestent, que les gouvernants sont chargés de maintenir et d'appliquer. En ce sens, l'actuel gouvernement, mais pas seulement, est largement critiqué et jugé responsable de l'accroissement des discriminations. Plus généralement donc, l'expérience vécue par le journaliste est interprétée comme la conséquence d'un « manque de républicanisme » dans la société française contemporaine. Suivant cette idée de « normalité » des discriminations, on trouve également de nombreux

commentaires qui insistent sur une généralisation des injustices dans le monde contemporain, et ce indistinctement concernant la race, la classe ou le genre. Cette montée en généralité particulière superposant injustice globale et affaissement du modèle républicain met ainsi en lumière l'interprétation spécifique de ce second groupe qui définit plus généralement le modèle national français en tant que défense contre les tendances néfastes de la globalisation. Il est intéressant de noter que c'est à ce niveau que les commentaires étudiés mettent en avant leur « réalisme » face à l'actualité du racisme. Cette idée de « rempart » incarné par le modèle national se vérifie également dans les nombreuses argumentations qui, opposant processus néo-libéraux et cadre national, voient dans ce dernier une sorte de régulateur des injustices produites par les processus touchant à la mondialisation et/ou au néolibéralisme.

2.3 Le camp des « critiques » : victimisation et incompatibilité culturelle

Le dernier groupe est très différent des deux premiers puisque les commentaires s'y rapportant sont eux fortement critiques à l'égard du témoignage donné par le journaliste. Plus particulièrement, on trouve ici de nombreuses argumentations mettant en avant les idées de victimisation, de « racisme à l'envers » ou encore d'instrumentalisation pour critiquer l'article en question. Le registre appliqué ici se rapporte généralement à ce que Taguieff a pu appeler le racisme différentialiste (1988), basé sur une acceptation essentialiste de la culture, et sous-tend des arguments visant à expliquer et minimiser les discriminations subies par le journaliste. Cependant, une fois encore, ce type d'argument est construit à partir d'une acceptation particulière du modèle national. D'une part, ce dernier est envisagé dans une dimension historique et culturelle importante, en d'autres mots un héritage national fort. De nombreuses références historiques, aux

« ancêtres » notamment, viennent appuyer cet ancrage. D'autre part, comme le second groupe, l'idéal républicain est perçu ici comme maltraité, voire perdu de vue, mais non plus seulement par les « élites » mais par l'aspect multiculturel de la société française contemporaine. Dès lors, usant des arguments ambigus d'« incompatibilité des cultures », de « communautarisme » ou encore du « refus d'intégration », les commentaires définissent le racisme comme « normal » et « logique » en tant que conséquence du non-respect des principes républicains par les minorités. Suivant cette orientation, nombreux dénoncent par exemple la mise en avant par le journaliste de son statut de minoritaire et donc de son non-respect du « code républicain ». Ainsi, en inversant l'argument du racisme et en mobilisant une acceptation ultra-stricte de l'idéal républicain, on trouve ici de nombreux commentaires accusant le journaliste et les minorités de « racisme » et plus encore de « racisme anti-blanc ». Notons enfin que, là encore, des références à l'idée de « nature humaine » sont présentes pour insister sur le fait que la non-intégration des populations minoritaires proviendrait de leur incapacité à s'adapter ou encore à l'impossibilité « universelle » de faire cohabiter des communautés « trop » différentes.

Après avoir brièvement résumé les différents camps argumentatifs présents dans la discussion, nous pouvons déjà faire quelques remarques sur les différentes significations et usages du modèle national qui y sont à l'œuvre. Tout d'abord, parmi ces différents schémas argumentatifs, on peut remarquer que pour chaque camp, la référence à un soi-disant modèle national, passant d'une manière ou d'une autre par la mobilisation des cadres et principes républicains, apparaît comme légitime et logique pour interpréter et expliquer la question du racisme ou des discriminations. Par

ailleurs, nous pouvons noter, *a posteriori*, que modèle national et modèle républicain se substituent aisément concernant les références qui y sont faites. En d'autres mots, le fait de convoquer l'idée d'un modèle français pour asseoir son argumentation revient dans la majorité des cas à faire référence aux principes et registres républicain. Ces derniers étant alors basés sur le principe d'égalité de traitement, l'idée de projet politique ou du principe de non prise en compte des différences culturelles selon les camps étudiés. En d'autres termes, la référence à un soi-disant modèle national, impliquant une définition particulière du cadre républicain, est prise comme « allant de soi » (Schütz 1966) pour parler le racisme. Par ailleurs, comme nous avons pu l'observer dans les différents camps, même les arguments construits à partir du registre plus large touchant à l'idée de « nature humaine » s'avère construit par et pour la définition donnée au « modèle national » et plus globalement dans un rapport nature/culture. Par l'emploi de ces références, ce modèle est entendu d'une manière ou d'une autre comme bénéfique dans la régulation et/ou l'opposition au racisme. De façon générale finalement, tous les commentaires pris en compte adhèrent à la proposition suivante : le racisme ou les discriminations existent, voire s'accroissent, par le non-respect, individuel ou systémique, du modèle national français. Toutefois, si cette proposition-type convient aux différents groupes, les manières dont ces derniers définissent « le modèle national », « les principes républicains » qui le sous-tendent » et plus encore « son non-respect » sont, au final, loin d'être consensuelles comme le montre ensuite l'analyse des disputes et critiques présentes dans la discussion.

3. De l'usage du « modèle républicain » dans la critique : vers une (re)définition ordinaire du racisme

Après avoir rendu compte d'une analyse « statique » des commentaires, de par les références au « modèle national » dans les argumentations, nous nous intéressons ici de façon plus dynamique aux critiques que s'adressent les camps entre eux. Plus particulièrement, nous prendrons ici le cas du second groupe étudié plus haut, baptisé le camp des « réalistes », et des critiques qu'il adresse aux autres camps présents dans les commentaires. Il s'agit là de montrer, à ce niveau également, la place et la « fonction » de ces mêmes références dans la dénonciation et l'accusation de racisme.

3.1 Du rejet unanime du « multiculturalisme »

Au préalable, il est intéressant de noter le rejet unanime de l'idée de multiculturalisme et ce indistinctement selon les camps. En effet, un petit nombre de commentaires, hors camps étudiés, s'appuie sur l'idée de multiculturalisme en critiquant parfois le modèle républicain et ses effets pervers. Ces commentaires, très peu présents, subissent de nombreuses critiques. Ces dernières sont notamment construites à partir de la signification donnée au soi-disant « modèle ». Ainsi, pour le second groupe défini plus haut, la critique du multiculturalisme se construit sur une acceptation de ce dernier en tant que « producteur d'injustices ». En mobilisant l'idée de « différenciation » et de « discrimination » pour représenter le modèle multiculturaliste, les commentaires de ce second groupe insiste alors sur les différences de traitement propre à ce modèle et plus loin rapproche multiculturalisme et racisme. Pour le troisième camp, la dénonciation du multiculturalisme, entendu indistinctement en tant que projet politique ou phénomène démographique, passe elle par l'idée de « communautarisme ». En d'autres mots, le projet multiculturaliste est perçu comme irréalisable sans établir une fermeture et un conflit entre communautés. Ces différentes critiques du multiculturalisme, représentant

ce dernier comme le contraire même du modèle républicain, sont fréquemment agrémentées de références à d'autres contextes nationaux, principalement les États-Unis ou les Balkans, où, selon les commentaires, le multiculturalisme – ou ce qui est considéré comme tel par les différents camps – aurait conduit à des situations largement fragmentées et conflictuelles. Cela vient par ailleurs corroborer l'idée développée plus haut selon laquelle les différentes argumentations semblent se retrouver sur l'idée que le racisme apparaît dès lors que le modèle national français n'est pas – ou n'est plus.

3.2 Critiques et dénonciation de l'adversaire via le « modèle républicain »

Suite à cette parenthèse sur le rejet unanime du multiculturalisme³, confirmant une adhésion collective au modèle républicain – peu importe le sens donné à celui-ci –, nous nous concentrerons spécifiquement sur les critiques adressées par le second camp, interprétant le racisme comme « normal » du fait que le modèle national français n'est pas – ou pas assez – promu et appliqué par les élites. En effet, ce camp est de loin celui qui formule le plus de critiques à destination des deux autres groupes et l'analyse des registres qui sous-tendent ses critiques est particulièrement révélatrice de nos hypothèses sur les « fonctions » ordinaires du modèle national.

Tout d'abord, visant le camp des « scandalisés », les critiques se fondent principalement sur l'aveuglement de ce dernier qui perçoit les manifestations du racisme comme peu fréquentes et non systémiques.

³ Sur ce point d'ailleurs, les discours politiques récents dénonçant les méfaits du multiculturalisme, comme celui de Nicolas Sarkozy, comportent selon nous un caractère extrêmement efficace du fait qu'en jouant sur la polysémie de cet objet, ils suscitent une adhésion extrêmement large.

Initialement, c'est alors l'« ignorance » caractéristique de ce point de vue qui est dénoncée. Toutefois, les critiques s'avancent également sur l'origine sociale d'un tel point de vue en rapprochant celui-ci de la position d'une certaine « élite », « déconnectée » de la réalité sociale. On voit bien ici que les critiques s'appuient sur les mêmes arguments observés lors de l'analyse statique autour du rapport entre élites et affaïssement du modèle républicain. Dès lors, certains commentaires adressent explicitement à leurs opposants la « naïveté » d'une telle acceptation du modèle national comme processus « actif ». Plus loin, ce camp des « scandalisés » est alors accusé de racisme entendu sous une forme inconsciente et indirecte. Pour finir, un certain nombre de commentaires prolongent cette critique en mobilisant notamment le rapport entre injustice globale et processus néolibéraux, et en dénonçant une juxtaposition entre domination économique et domination raciale. Plus clairement, le racisme identifié chez ce premier groupe est alors entendu comme le processus complémentaire d'une certaine domination économique de ces mêmes élites. Globalement, de la critique du point de vue défendu par ce camp, au départ porté par une acceptation particulière du modèle français, on glisse dès lors vers une définition du racisme entendu comme outil de domination, économique notamment.

Dans un même temps, ce second groupe critique fortement le dernier groupe, les « opposants », ce dernier voyant dans le racisme une conséquence du comportement des minorités à l'égard du modèle français. Réfutant les arguments de la « victimisation » ou de « non-adaptation » défendu par ce dernier, les critiques renvoient ce groupe à une position raciste « classique ». Ainsi, mobilisant des arguments antiracistes assez traditionnels, tels que la fermeture, la bêtise ou encore la dangerosité de tels points de vue, les critiques tendent également à se concentrer sur l'origine

sociale d'une telle opinion. Usant alors de différentes catégorisations et répertoires symboliques (Lamont 2002) pour caractériser les classes populaires, à commencer par la fameuse figure du « beauf », les critiques mettent en avant une forte corrélation entre racisme « classique » et classes populaires. Certains commentaires appuient un tel argument en rapprochant certains traits de caractère entendus comme identiques chez la figure du « raciste » et celle des basses classes, tels que « le manque d'éducation », « la peur du déclassement », « le manque d'ouverture ». Pour revenir sur la question du modèle national, les critiques dénoncent alors la manière dont ce dernier camp s'approprie ce modèle, notamment dans des termes jugés nationalistes et/ou identitaires. Toutefois, pour une majorité de commentateurs, cette tendance est largement entendue comme une conséquence du comportement populiste des politiques en la matière. Ce dernier type de critiques renvoie alors à l'argument central formulé par le second camp, celui d'une inaction et/ou de l'inefficacité des politiques ou élites à promouvoir et appliquer les principes républicains.

On voit donc que les différents usages et représentations faites du modèle national ont des conséquences sur la conflictualité des discussions. Notons que les deux autres camps formulent également nombre de critiques, notamment sous forme d'accusation de racisme et/ou de reproches concernant l'origine sociale supposée des commentateurs. Ainsi, si l'on a constaté en première partie que nos différents camps argumentatifs partageaient l'idée que les manifestations de racisme apparaissaient là où le « soi-disant » modèle national péchait - les critiques unanimes du « multiculturalisme » venant d'ailleurs corroborer ce consensus-, les définitions variables données à ce même modèle conduisent toutefois à des critiques de part et d'autre de la discussion. Plus encore, au sein de ces

critiques, les différences de significations données à ce « modèle » viennent souvent justifier et construire l'attribution du caractère « raciste » au commentaire visé. Il est également intéressant de noter que la manière dont un individu définit ce fameux « modèle national » a des conséquences en terme d'« étiquetage social » (Becker 1963) comme le montre dans les critiques les rapprochements fréquents entre définitions du modèle, type de racisme et appartenance sociale.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il nous semble important de discuter à la fois ce lien fort entre usage du modèle national et antiracisme ordinaire et les conséquences d'un tel lien en termes idéologiques. D'abord, rappelons que cette idée d'antiracisme ordinaire est intimement liée à la réalité actuelle sur les questions de racisme, d'intégration et plus loin d'immigration. Finalement, un des paradoxes contemporains vient du fait que les individus sont de plus en plus appelés à s'exprimer sur les questions d'immigration et d'intégration du fait que ces dernières sont mises au premier plan, souvent comme « problèmes » dans nos sociétés, et parallèlement - si l'on prend en compte la tension propre aux discussions sur ces questions et les différentes possibilités d'être accusé, a tort ou a raison, de « racisme »- de telles situations représentent un risque de disqualification important pour l'individu. Étant donné cette configuration, l'analyse de l'affaire Kessous démontre en partie que, dans une dimension ordinaire, le « modèle national », en grande partie pensé à partir de ses fondements républicains, incarne une référence qui, si elle est largement polysémique, possède toutefois une fonction sémantique et performative importante (Bertossi 2009 et 2011). Paradoxalement, ce constat nous semble crucial pour nuancer les réflexions académiques qui posent que le « modèle national » n'existe pas

ou plus. D'une part, la contradiction entre une polysémie importante et une forme *a priori* modélisante nous paraît être un obstacle important à sa prise en compte en tant qu'objet de recherche « brut ». En ce sens, la présente étude cherche d'avantage à approcher « en creux » l'idée de modèle national par le biais de sa réappropriation et de son bricolage par les individus. D'autre part, s'il est de plus en plus évident que d'un point scientifique, le modèle français, c'est-à-dire les politiques publiques et/ou les implications juridiques se réclamant des principes républicains, n'est pas ou plus apte à intégrer et inclure les populations minoritaires, dans le sens commun, ce dernier incarne toutefois une ressource centrale pour interpréter, exprimer et mesurer les argumentations touchant à ces questions.

Plus encore, cette réappropriation du modèle national se faisant selon plusieurs significations conduit à des interprétations bien différentes, voire contradictoires, de la question du racisme ou encore des « responsables » du phénomène raciste. Concernant le premier point, Michèle Lamont (2002) a largement démontré que la référence au « républicanisme » peut conduire à justifier des orientations différentes, c'est-à-dire soit à « construire des ponts » entre majoritaire/minoritaires ou à l'inverse à ériger et/ou maintenir des frontières entre ces derniers. Lorsqu'on observe comment se confrontent ces orientations, celles-ci conduisent également à construire ou reconstruire les frontières entre ce qui est raciste et ce qui ne l'est pas. En dernier point, il nous semble important de poser que ces usages et (re)définitions du modèle français représentent également un point central dans la construction d'arguments idéologiques. Que ce soit les arguments fondés sur une idéologie différentialiste ou encore les rapprochements entre classes sociales particulières et racisme, le caractère polysémique du fameux modèle autorise finalement la justification – ou au moins la visibilité – de nombreux

arguments appartenant à des idéologies particulières. La dénonciation du « racisme anti-blanc » adossée à une représentation historique et quasi-biologique du modèle français et à son non-respect par les minorités est, selon nous, la plus représentative, et peut-être la plus inquiétante. Par ailleurs, dans les discours politiques, les multiples références à cet objet viennent régulièrement justifier telles ou telles initiatives ou problématisations⁴. Pour conclure, si le modèle français semble bien jouer son rôle modélisant et performatif en tant que ressource argumentative dans les discussions ordinaires, relativisant alors sa prétendue disparition et/ou affaissement, sa plasticité et sa volatilité lui confèrent un rôle important dans la mise en place et la légitimation d'arguments idéologiques touchant à la question du racisme et à ses thèmes implicitement associés.

Bibliographie

Balibar, E. (2005) : « La Construction du racisme », *Actuel Marx* 38.

Becker, H. (1985) [1963] : *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié

Berger, P. & Luckmann, T. (1986) : *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens - Klincksieck.

Bertossi, C. (2009) : « La République "modèle" et ses discours modélisants : l'intégration performative à la française » *Migrations Société*, vol. 21 (122)

⁴ Sur ce point, le récent conflit autour des retraites s'est avéré particulièrement intéressant. Que ce soit le caractère injuste et « non républicain » de la réforme dénoncé par les syndicats ou encore le non-respect de « l'ordre républicain » par les « casseurs » dénoncé par le gouvernement, les références à cet objet, et la dimension a priori consensuelle qu'elles incarnent, semblent particulièrement fréquentes en cas de conflit.

— (2011) : « National models of integration in Europe: A comparative and critical analysis », *American Behavioral Scientist*, 55(12)

Boltanski, L. (1991) : *L'Amour Et La Justice comme compétences. Trois Essais De Sociologie De L'Action*, Paris, Métailie.

Boltanski, L. & Thevenot, L. (1991) : *De la justification. Les Économies de la grandeur.*, Paris, Gallimard.

De Blic, D. & Lemieux, C. (2005) : « Le Scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix* 71/3.

Durkheim, E. (2009) [1894] : *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Payot

Eliasoph, N. (1999) : « Everyday Racism », in a Culture of Political Avoidance: Civil Society, Speech, and Taboo » *Social Problems*, 46/4

Goffman, E. (1974) : *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.

Lamont, M. (2002) : *La Dignité des travailleurs*, Paris, Presses de Sciences Po.

Schütz, A. (1987) [1966] : *Le Chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Taguieff, P.-A. (1988) : *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte.

Van Dijk, T. (1992): « Discourse and the Denial of Racism », *Discourse & Society* 3.

Wieviorka M. (1998) : *Le Racisme : une introduction*, Paris, La Découverte.